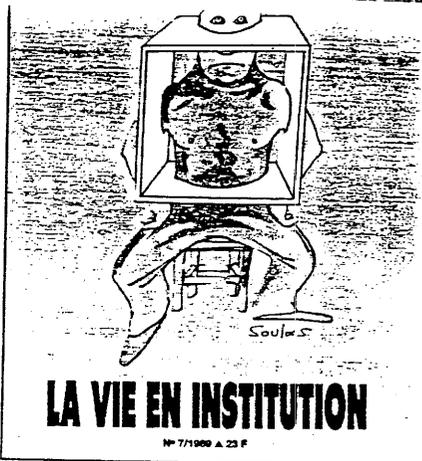


leur physique et de leur corps (recharge



n° 7/1989

Informations sociales

Publication de la Caisse nationale des allocations familiales

Un instrument d'information et de réflexion pour

- ▶ les administrations sociales ;
- ▶ les organisations familiales, sociales, les entreprises ;
- ▶ les collectivités publiques et privées, les services sociaux ;
- ▶ et tous ceux qui participent, par l'étude et la pratique, au développement de la politique familiale et sociale.

Dans chaque numéro :

- ▶ un dossier sur un thème novateur ou conjoncturel, s'inscrivant dans le champ du travail social et de l'action sociale, avec la participation de chercheurs et de praticiens ;
- ▶ une sélection de mémoires, thèses, études et recherches ;
- ▶ des rubriques d'actualité sur la vie économique, sociale et culturelle.

Rédaction-administration : 23, rue Daviel, 75634 PARIS CEDEX 13 (tél. : [1] 45-65-52-52 - Directeur : Christian Marie - Rédacteur en chef : Daniel Béquignon - Rédactrice en chef adjointe : Lise Mingasson (dossiers) - Rédaction : Jeanne Eustache (Fil conducteur), Michel Legros (Social en recherche) - Secrétariat de rédaction et maquette : Suzanne Beaucarne-Adelis et Michel Bonnemayre - Administration : Yvette Toumeyre - Abonnement annuel (huit livraisons) : 140 F - Le numéro : 23 F - Numéros doubles : 40 F - Commande uniquement par correspondance (y joindre le règlement) - Numéro commission paritaire : 1309 AD.

UN CHOIX INITIATIQUE

Lieux d'accueil pour de nouveaux départs, les centres d'hébergement pour femmes en difficulté développent des pratiques d'accompagnement et de réorientation souvent proches des rites de passage. Venues sur une décision de leur part, les femmes doivent, dans un temps compté, se donner les moyens de repartir. Souvent seules et avec des enfants à charge. Plus qu'un rite, un exploit !

Marcel Drulhe
maître de conférences
chercheur au Ce.r.s. (université
de Toulouse-le-Mirail)

A partir des années 70 les services sociaux ont enregistré le déchirement du silence qui emmurait les femmes maltraitées par leur partenaire dans le secret conjugal et familial de leur douloureuse solitude. L'indicible secret peut être dévoilé : ce n'est pas forcément une demande d'intervention qui affleure. Si effectivement une telle demande est formulée, diverses réponses sont possibles, dont le recours à des centres d'hébergement spécialisés. Dès qu'une décision en ce sens a été prise et qu'une femme (et ses enfants) est acceptée et reçue en institution, que se passe-t-il ? Quels effets va entraîner son institutionnalisation, son "internalisation" et selon quels processus ?

La fin d'un séjour place les travailleurs sociaux (en amont et dans l'institution) en situation d'incertitude quant à l'efficacité de leurs décisions et de leurs efforts. Avec quelle norme procéder à l'évaluation ? Devant les difficultés, on a pris le parti de déplacer la question : non pas quelle est l'efficacité des pratiques mais quelle est leur "effectivité" ? Le modèle construit sur la base de ce que

DÉFENSE DE L'IDENTITÉ

dépeignent d'anciennes pensionnaires d'un centre d'hébergement spécialisé pour des mères en difficultés conjugales graves (femmes battues), que l'on dénommera L'Accueil (M. Drulhe, 1987), n'a rien d'universel : c'est un modèle de cas qui a surtout une valeur heuristique. Il invite à retrouver (et à critiquer), dans des situations semblables d'internat, les formes concrètes d'articulation de la séparation, de la mise à l'écart et de l'agrégation, caractéristiques des rites de passage (G. Lapassade, 1963 ; P. Bourdieu, 1982).

une triple séparation

Contrairement aux sociétés où les rites initiatiques sont "automatiquement" appliqués à une classe d'individus ainsi placés dans une position d'expectative lorsque le moment, connu de tous, est arrivé, les sociétés industrielles ne présentent plus ces rites de façon systématique et cette attente collective n'existe plus. C'est pourquoi le centre d'hébergement est très attentif à la demande individuelle : il refuse de traiter les "cas d'urgence" faute de pouvoir se donner les chances de distinguer les femmes qui ont un désir impulsif et momentané de rupture dans une situation exceptionnelle de crise, et celles qui ont pris une décision mûrie et préparée (il ne suffit pas de se plaindre : la demande émerge lorsqu'on se plaint de se plaindre). Cette demande d'entrée en établissement se substitue à l'attente collective qui précède l'exécution d'un rituel initiatique : celle qui pose cet acte affiche une volonté de rupture au moins à l'égard du mode de relation qu'elle a avec son partenaire mais aussi elle manifeste une certaine croyance en l'efficacité du séjour.

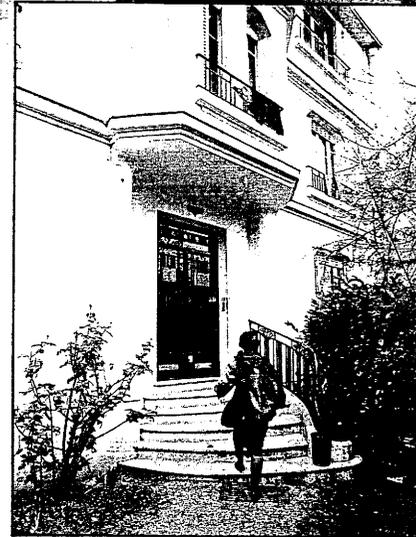
Quitter le partenaire violent marque une première séparation. Une seconde sera nécessaire. "C'était la première fois que je déposais mes bagages et que le train me portait sans être obligée de conduire. Mais c'est moi qui avais pris le

ticket." Cette métaphore utilisée par une ancienne résidente synthétise bien le processus : quitter le lieu habituel de vie et puis le mirage, l'illusion, c'est-à-dire se faire porter, se laisser conduire, être en position d'assisté. Le havre de paix tant espéré coïncide avec ce cadre sécurisant. Très rapidement l'institution leur rappelle que le temps de séjour est compté : si L'Accueil peut les aider à résoudre leurs problèmes, ce n'est sûrement pas dans l'installation. Adhésion au projet de l'établissement n'est pas adhérence : distance, écart, perte momentanée d'équilibre sont la condition d'une démarche personnelle pour reconnaître véritablement ce qui sépare. Se dépendre de l'image de L'Accueil, pourvoyeur magique de remèdes à tous les maux, continue ce mouvement initial de rupture et amorce un troisième temps.

"J'ai apprécié la sécurité morale, de perdre sa peur, d'être obligée de se retrouver soi-même. On est obligé de penser à soi alors que je m'étais mis une croix sur moi." La troisième séparation est déplacement de limites et de frontières : l'identité à soi cessera d'être dite de l'extérieur, par l'autre violent ; chacune aura à se reconstruire, c'est-à-dire passer de l'assujettissement à la "re-sujettisation". A L'Accueil, l'équipe de travailleurs sociaux agit sur le réel en agissant sur la représentation que ces femmes ont du réel, en particulier leur propre réalité de femme : "Etre tout de suite confrontée à la solitude en quittant mon mari m'aurait fait sombrer. Ici, j'ai pu un peu oublier, reprendre confiance en moi, redevenir une femme, ce qu'on n'aurait jamais dû cesser d'être."

une mise à l'écart

Cette triple séparation ouvre un temps de retrait : c'est le moment de la déchirure à cicatriser et de la recomposition de soi, à travers l'interaction entre soi et avec les membres de l'équipe. Interaction entre les pensionnaires : elle permet de se repérer dans l'univers institutionnel mais aussi, par le jeu des arrivées et des départs, de prendre la mesure des évolutions (de nouveaux projets se dessinent, des itinéraires nouveaux s'esquissent). Le



bibliographie

- P. Bourdieu, "Les rites comme actes d'institution", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1982, 43.
- M. Drulhe, "Rupture et transition. Le devenir des pensionnaires d'un centre d'hébergement pour femmes battues", in *Revue française de sociologie*, 1987, XXVIII.
- E. Goffman, *Asiles* (Editions de Minuit, 1968).
- G. Lapassade, *L'Entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme* (Editions de Minuit, 1963).
- P. Watzlawick et alii., *Une logique la communication* (Seuil, 1972).

DÉFENSE DE L'IDENTITÉ

groupe des pensionnaires en tant que tel a des effets de mobilisation et d'amplification : cet adressage mutuel redit en résonance, sur le mode sérieux ou sur le mode de la transgression ludique, les exigences de l'institution : "s'en sortir" (au double sens de quitter l'établissement et de quitter le mode de structuration de la vie passée). C'est dire l'importance de l'interaction avec l'équipe socio-éducative : une surmobilisation produit compression et tension et peut inaugurer dépression et démobilitation.

Les échanges personnalisés avec tel ou tel membre de l'équipe (c'est laissé au libre choix) permet une révélation de soi à soi : "Ce qui sert le plus, c'est de parler : des trucs que j'avais jamais dits à personne. C'est pas partout que tu trouves des gens disponibles qui t'aident à trouver le pourquoi des choses." Ainsi se transforme le statut de l'altérité : l'autre n'est plus celui/celle que l'on imagine coïncider avec une nature des choses, immuable ; médiateur de ma différence, il n'est pas un "donné" mais ce qui permet de construire une relation en faisant reconnaître ma propre identité et en apprenant à connaître la sienne à travers une négociation.

Ce qu'individuellement chaque membre a pu signifier et assurer est garanti par l'équipe dont la directrice symbolise la puissance. D'une part, l'institution légitime le franchissement d'une limite sociale d'une autre façon que ne le fait la justice en matière de séparation ou de divorce : par leur mise à l'écart, elle "consacre" ces femmes qui deviennent "intouchables" (leur ancien compagnon ou mari ne pourra plus les frapper) et inaugurent de nouvelles relations excluant la violence. D'autre part, derrière la banalité des activités auxquelles elle sert de cadre, l'institution induit la mise en forme d'une nouvelle identité, celle de femmes autonomes et indépendantes. Un élément essentiel de cette transformation de soi est son orientation temporelle vers le futur : l'indépendance matérielle et psy-

chosociologique leur a été donnée à la fois réellement pendant le séjour et virtuellement pour l'avenir (l'autonomie acquise ne l'est jamais une fois pour toutes : elle est à cultiver, à consolider et à développer).

L'effet de cette "retraite" est tout à la fois matériel (constitution de ressources monétaires), symbolique (instauration d'un itinéraire d'autonomie) et psychosomatique (mise en conformité de l'être et du paraître) : "Je me suis acheté des fringues, des mocassins gris : j'en rêvais tout le temps [...] Quand tu arrives, tu as tes vieux habits, ta coiffure : tu veux changer, être autre."

ambiguïté de l'internat

Cette mise sur l'orbite de l'indépendance et de l'autonomie a pour contrepartie une pratique quasi ascétique de la discipline collective. La sévérité d'un règlement draconien, dont le but officiel est de décourager la désertion et la démission des pensionnaires, limite cette dynamique d'autonomisation. On retrouve des traits de l'institution "totalitaire" (E. Goffman, 1968) ; une relative coupure entre l'univers du personnel et celui des pensionnaires rappelle à plusieurs anciennes le pensionnat traditionnel ; l'argent de poche restreint n'est pas un bon moyen pour apprendre à bien gérer son budget ; les grandes orientations de l'établissement sont décidées sans consultation des intéressées... La contradiction institutionnelle entre l'incitation à s'affirmer comme "être-pour-soi" et la nécessité de sauvegarder une cohérence collective ne risque-t-elle pas de dériver à certains moments vers une situation de communication paradoxale (P. Watzlawick et alii, 1972) ?

Ce risque a échoué jusqu'alors grâce à l'existence d'un espace préservé où n'intervient aucune obligation : celui du choix de s'exprimer ou de se taire avec le personnel ou la pensionnaire que l'on veut. "J'ai aimé qu'on ne m'ait jamais forcé à parler : on ne m'a jamais demandé de raconter ma vie."

Lorsque les pensionnaires partent, elles laissent un cadre et un entourage bien définis : désormais elles ont à orga-



niser leur emploi du temps, à produire et à gérer leurs conditions d'existence, à construire de nouveaux liens, à se situer par rapport aux valeurs, aux normes et aux idéologies de l'environnement. Ainsi chacune revit la séparation initiale lorsqu'elle rejoint son logement mais le séjour l'a initiée à mobiliser ses ressources pour créer un mode de vie autonome : elle peut vivre la rupture avec une certaine distance et avec l'assurance et la conviction qu'elle finira par atteindre son idéal, même si une tragique solitude taraude encore longtemps son projet d'existence.

vers la réinsertion

Le séjour au centre d'hébergement se termine sur l'inachèvement : on ne sort pas avec un itinéraire précis et tout tracé. Les "anciennes" témoignent d'une succession plus ou moins rapide de nouvelles séparations et de nouvelles transitions : lutter d'abord contre la solitude en recréant parfois une institution symbolique par la fréquentation d'autres "anciennes", par le retour sur les itinéraires de promenade tracés pendant le séjour... ; quitter un emploi par licenciement ou parce qu'il ne convient plus et en rechercher un autre ; changer de logement parce qu'on n'est plus à son aise dans l'appartement ou le quartier ; se consacrer totalement à ses enfants et puis

redécouvrir que le maternage n'est pas le tout de la féminité...

L'extrait de récit suivant exprime en condensé un de ses parcours possibles : "En quittant L'Accueil, j'ai quitté mon port d'attache. Je suis sortie angoissée ; j'avais peur de l'inconnu. J'étais seule pour la première fois avec ma fille, car j'ai toujours été en couple. Puis je me suis fait des habitudes où on a un peu moins peur de la solitude : j'ai réglé ma vie dans la routine, le travail, tout ça... J'ai pris confiance en moi. En réalité, c'est depuis que j'ai connu mon ami que ça va. Beaucoup se mettent à boire : quand elles rencontrent quelqu'un, c'est fini. Moi je ne bois pas [...] mais je me suis droguée en sortant avec beaucoup de gens."

Les ruptures inaugurales (quitter le partenaire, abandonner les illusions de l'assistance, prendre de la distance par rapport aux images de soi dévalorisées) opèrent une première transition, celle d'une dépendance instituée et contrôlée (au moins en partie) à l'égard d'un établissement qui s'efforce de générer le développement des capacités d'autonomie et d'indépendance. La rupture du départ reproduit le choc des premières mais la parenthèse du séjour a pour effet de briser la circularité du retour à l'identique ; elle fonde la possibilité d'un désenclavement des ruptures pour d'autres transitions vers "l'autogestion" de la vie ordinaire. □